

Commande publique durable

Acheter durable dans tous les marchés publics

Électricité 100% renouvelable à l'Abbaye-aux-Dames¹

La commande publique est un levier important de soutien aux filières qui s'engagent en Basse-Normandie. De plus, agir en exemplarité est nécessaire au vu des engagements et efforts que la région demande aux acteurs et territoires. Élu à la CAO, Jérôme Virlouvét a obtenu la révision de tous les marchés publics à l'aune de critères Développement Durable. Les changements sont notables : véhicules peu polluants, électricité 100% renouvelable pour le siège de la Région, filières de recyclable pour le mobilier, etc.

1 : L'Abbaye-aux-Dames est le siège du Conseil régional à Caen

Presque tous les jours, la Région passe des marchés avec des entreprises pour son fonctionnement (fournitures, parc automobile, matériel informatique, entretien des locaux, etc.) mais aussi pour les lycées. Agir par la commande publique, c'est soutenir dans leur activité des professionnels qui s'engagent, surtout quand le montant financier des commandes est important. C'est pourquoi, Jérôme Virlouvét, membre de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) du Conseil régional, a mené durant des mois un combat acharné pour obtenir la création d'un groupe de travail "achats durables" composé d'élus et d'agents. Celui-ci a analysé un par un tous les marchés de la Région pour y intégrer des critères développement durable.

Cette démarche a eu comme premier intérêt d'interroger la prise en compte du développement durable dans l'intégralité des marchés publics. Puis, là où ce fut possible, la Région a exigé des engagements du prestataire sur ses pratiques environnementales (certification), sociale (insertion) et sur son catalogue (proposition de produits verts). Surtout, **certains marchés ont été revus et intègrent pleinement la dimension environnementale** : électricité 100% renouvelable pour le siège de la Région, attribution d'une partie du marché réception à un traiteur bio, ou achat de véhicules de petite cylindrée et/ou électriques.

A noter enfin que la Région a rejoint au sein du "Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable" 10 autres collectivités bas-normandes pour l'échange de pratiques sur le territoire.

qui

Jérôme VIRLOUVET



Conseiller régional. Vice-Président de la commission finances, personnel et affaires générales. Membre de la commission d'appels d'offres. Conseiller municipal de Saint-Lô.

En chiffres

89%

des marchés de travaux sont exécutés par des entreprises Bas-Normandes, 63% pour les marchés de services, 17% des marchés de fournitures et 100% des marchés de formation.

Dans le détail

Le groupe de travail "achat durable" s'est réuni pour étudier tous les marchés de travaux, de services et de fournitures. Voici quelques changements qu'il a conduit.

Marché public	Actions et critères Développement Durable
Entretien des véhicules	Choix du matériel utilisé. Recyclage des déchets.
Transport en bus TER	Normes anti-pollution. Bonnes pratiques du prestataire.
Fourniture papier	Proposition de papier recyclé et/ou PEFC
Impression Reflets	Papier 70% recyclé
Impressions documents de communication	Papier 100% recyclé ou PEFC. Récupération de l'encre.
Fête de la musique à la Région	Ecocup, toilettes sèches et traiteurs locaux.
Traiteurs	Une partie en bio (la Part du colibri).
Matériel informatique	Recyclage du matériel obsolète avec R'PUR.
Electricité	100% renouvelable pour le siège de la Région
Ménage	Produits labellisés. Travail en continu et en journée.
Distributeurs de boissons	Produits bio et équitables. Fruits.
Achat des véhicules de la flotte	Emissions inférieures à 120 gr CO2/km + électrique
Mobilier	Labellisations (PEFC) et recyclage
Études de terrain, sondages.	Clauses sociales
Entretien espaces verts	Signature charte FREDON niveau 1.

zoom

Porté par François Dufour, le **Plan Régional d'Alimentation et de Restauration Durable** poursuit son chemin. Voté en 2011, il vise à servir dans les cantines des lycées 80% des aliments du repas issu de l'agriculture bio et/ou locale. L'objectif est de soutenir les filières bio locales. Dans un autre domaine, les élus écologistes, notamment Marine Lemasson et Mickaël Marie, ont porté le principe d'une Programmation Pluriannuelle d'Investissement sur les lycées, qui cible en **priorité les travaux d'économie d'énergie** (isolation, type de chauffage, etc.). Aujourd'hui, tous les investissements de la Région sur son patrimoine bâti sont en priorité liés à des économies d'énergie.



Perspectives

Malgré les engagements, il reste encore difficile de faire vivre l'éco-conditionnalité des aides notamment aux entreprises. Les écologistes le rappellent dès qu'ils le peuvent. S'agissant des clauses sociales, la difficulté de mise en oeuvre de la part de la Région et des structures qui pourraient l'accompagner limite le nombre d'heures utilisées alors que cet objectif a été renforcé dans le nouvel Agenda 21. A ce sujet, la marge de progression est donc importante. Enfin, le plan régional restauration

durable n'atteint pas encore ses objectifs malgré l'animation auprès des lycées. Une réorganisation de la commande (mutualisation) et une reprise en direct de certaines prestations (ménage, entretien des espaces verts) et bien sûr une nouvelle volonté politique pourraient donner une nouvelle impulsion à la commande publique responsable qui cumule tant d'avantage à la fois pour les entreprises régionales et pour notre environnement.

Groupe des élu-e-s EELV du Conseil régional de Basse-Normandie

Abbaye aux Dames. Place Reine Mathilde. CS 50523 14035 Caen Cedex 1
<http://www.elus-bassenormandie.eelv.fr>

Collaborateurs du groupe :

Julien Hermilly : j.hermilly@crbn.fr : 06-76-71-59-27
Antoine Astruc : a.astruc@crbn.fr : 06-73-63-48-05

